

Optimiser ses investissements locatifs : où en est-on après le Pinel ?

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires, collaborateurs, négociateurs

Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les dispositifs d'incitation fiscale à l'investissement immobilier
- Maîtriser leurs objectifs et leurs effets afin d'accompagner au mieux l'investisseur immobilier

Contenu :

Le Pinel : clap de fin : quels avantages pour les investisseurs cette année ?

Actualité : La fiscalité avantageuse du loueur en meublé est-elle sur la sellette ?

Les dispositifs d'encouragement fiscal à rénover l'ancien

- Rappel sur le calcul des revenus fonciers et des travaux déductibles
- Règles d'application du « superdéficit » pour les travaux réalisés sur les "passoires thermiques"
- Les dispositifs aidés avec l'ANAH : le loc'avantage

- La restauration immobilière dans les sites patrimoniaux remarquables ou les quartiers anciens : le Malraux

La détention de l'immeuble via un véhicule sociétaire

Les avantages attachés au démembrement

Prérequis :

Aucun prérequis n'est imposé. Toutefois, une connaissance des fondamentaux de la fiscalité immobilière vous permettra de suivre cette formation de manière plus confortable et pertinente. Un quiz de positionnement vous permettra de tester vos connaissances avant la formation.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- Une enquête annuelle est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation